

**Des voix:** Bravo!

**M. Roche:** La population du pays dépasse légèrement les 22 millions. Notre immigration nette s'établit à 60,000 et la proportion de la fécondité au pays, à 1.9 p. 100. Compte tenu de ces deux aspects, le pays comptera 30 millions d'âmes en l'an 2000. C'est une bien faible augmentation par rapport aux normes mondiales concernant la population.

A bien examiner les choses, nous constatons que l'immigration n'augmentera que bien faiblement d'ici 25 ans. Je veux parler ici des régions du pays autres que Montréal, Toronto et Vancouver, de larges régions de l'Ouest, où la main-d'œuvre fait défaut actuellement. Elles feront l'objet de projets de grande envergure dont dépendra l'avenir du pays en matière de productivité, étant donné le rôle que doit jouer le Canada dans un monde en évolution constante. C'est nous rendre un mauvais service que de recourir, comme actuellement, à une politique d'immigration restrictive. Si l'on accélérât la publication du Livre vert et qu'il donnait lieu à des résultats positifs, nous pourrions prendre des mesures concrètes en matière d'immigration. C'est une chose que les Canadiens sauraient comprendre et accepter pourvu qu'elle s'effectue à un rythme modéré.

● (2130)

Il me semble nécessaire d'aborder le problème de l'immigration d'une façon positive, d'une façon que les Canadiens pourront comprendre et accepter, et nous n'entendons pas autant parler de ces dissidents qui viennent chez nous faire la manchette des journaux à cause de circonstances qui n'ont rien à voir avec l'immigration.

A mon avis, le ministre ferait bien d'étudier le discours prononcé le 26 novembre par l'un de ses bons amis, le député de Davenport (M. Caccia). Il n'était pas d'accord pour dire que l'immigration compromettrait l'emploi des Canadiens. A mon avis, il a fait un bon discours. Il a demandé que nous élargissions notre politique d'immigration de façon positive dans notre propre intérêt.

J'ai devant moi les résultats d'un sondage d'opinions effectué récemment par l'Institut canadien d'opinion publique. Voici la question posée: estimez-vous que les immigrants devraient avoir trouvé un emploi avant de pouvoir venir au Canada ou croyez-vous qu'on devrait les laisser venir chez nous et se trouver un emploi sur place? En réponse à cette question, 61 p. 100 des Canadiens interrogés ont déclaré qu'on devrait laisser entrer uniquement ceux qui ont déjà trouvé un emploi tandis qu'en 1947, 49 p. 100 seulement des personnes à qui on avait posé la même question ont répondu la même chose. Les Canadiens sont donc plus nombreux à vouloir freiner l'immigration.

C'est à cause de ce genre de bill et du fait que nous n'ayons pas pris des mesures fermes contre les éléments dissidents que nous avons des statistiques comme celles que je vous ai citées, des chiffres qui portent beaucoup de gens à dire que 61 p. 100 des Canadiens sont contre l'immigration, alors que tel n'est pas du tout le cas. Je demande une politique d'immigration ferme et qui ne soit pas centrée avant tout sur des motifs économiques, car il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, l'immigration dépend avant tout de la compétence de la personne et de la disponibilité des emplois. J'estime que cette politique défavorise ceux qui ne sont pas blancs et qui ne sont pas riches. Et cela de deux façons: notre politique d'immigration actuelle, qui est élaborée sans la moindre méthode, empêche en général ces gens de venir au Canada, mais le plus grave, c'est qu'elle permet uniquement aux mieux éduqués et aux plus compétents d'entre eux de venir chez nous. C'est ainsi que

### *Immigration*

nous écrémons, pour ainsi dire, les gens qui pourraient jouer un rôle essentiel dans la modernisation de leur propre pays.

J'ai récemment entendu le secrétaire général aux Nations Unies aborder cette question et dire que les pays occidentaux—il ne désignait pas le Canada en particulier—opéraient un «drainage de cerveaux» dans les pays en voie de développement.

Je ne dis pas que nous puissions résoudre le problème démographique mondial, ou ceux des pays en voie de développement, en favorisant l'immigration. Mais j'estime qu'en ouvrant nos portes, nous permettrions au Canada de devenir une base d'opérations plus large et ainsi d'être mieux en mesure de faire sa part dans la production d'aliments, d'énergie, de logements et de vêtements pour la population du globe, qui aura doublé à la fin du siècle et triplé en l'an 2050. Je dis qu'il nous faut une politique nationale de l'immigration. Il va falloir progresser plus rapidement et faire comprendre aux Canadiens l'importance que revêt l'immigration pour l'avenir du pays.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, ce bill est à la fois drôle et déroutant. Il dit tout simplement que les personnes expulsées ne peuvent revenir au pays sans risquer la prison ou l'amende. Je suppose que le choix de l'amende ou de la prison dépend de leur degré de richesse.

Cela prouve seulement que le ministère de l'immigration est bien mal en point. Ce n'est pas le genre de mesure dont se servent les autres pays. En l'adoptant, nous proclamons hautement que nous manquons de moyens pour empêcher les gens de revenir ici; mais que s'ils sont pris à y revenir, ils subiront les peines de la loi, c'est-à-dire que s'ils n'ont pas les moyens de payer l'amende, ils seront logés et nourris gratuitement pendant un an et un jour. Monsieur l'Orateur, cet hébergement des immigrants pendant un an pourra nous coûter de \$3,500 à \$10,000 par tête. Le gouvernement peut sûrement trouver mieux.

Peu de gens arrivent au Canada à la nage, donc ils empruntent d'autres moyens de transport, sauf lorsqu'ils entrent par les États-Unis. Ils arrivent probablement par avion. Tous ceux qui arrivent ainsi sont examinés, et si le ministère de l'Immigration sait avant l'atterrissage d'un avion qui va en débarquer, il sera probablement en mesure d'effectuer un contrôle relativement sérieux.

La personne qui, figurant sur la liste américaine des indésirables, part de chez nous pour aller aux États-Unis, a très peu de chances de franchir la douane. Je ne sais pas comment procèdent les Américains, mais je sais qu'ils nous demandent à la frontière notre nom et notre lieu d'origine. Il est probable que, dans certaines circonstances, ils vous demandent de passer à l'intérieur, l'espace de quelques instants. Ils interrogent alors l'ordinateur et si l'intéressé figure sur une liste quelconque, on le réexpédie à son lieu d'origine. En tout cas, ils le réexpédient.

Il me semble qu nous devrions trouver le moyen d'empêcher les expulsés de revenir, plutôt que de les nourrir et de les loger aux frais de la princesse. Car en outre, bon nombre de ceux qui s'adonnent à des activités peu recommandables, ou qui ne satisfont pas aux conditions d'admissibilité, sont ceux qui ne répugneraient pas à être ainsi nos hôtes pendant un an. Il me semble que ce qu'on nous demande d'adopter, c'est un moyen idiot d'empêcher le retour des expulsés.